

L'AVENIR DES PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET DE LEURS PROPRIÉTAIRES

Maria HALAMSKA¹

1 - Introduction : la dualité de l'agriculture polonaise et sa nature

L'agriculture polonaise actuelle est un système social et économique très dynamique. Malgré les changements subis durant toute la deuxième moitié du XX^e siècle ce n'est qu'en 1989 qu'une rupture s'est produite avec une accélération des réformes et un changement radical de l'orientation. Les facteurs intervenants étaient successivement : la mise en place des principes de l'économie de marché appelée « crise de la transformation », se traduisant par la récession économique, la suppression de l'aide de l'État pour l'agriculture, le démontage du système des services pour l'agriculture et la naissance de la nouvelle politique agricole, tout d'abord tenant compte de la perspective d'intégration, ensuite aménageant ce qu'on a appelé l'aide avant l'accession, et enfin le respect des principes cadres de la Politique Agricole Commune et les bénéfices de son soutien.

En analysant la dynamique de l'agriculture polonaise dans les années 1989-2004 il est possible de distinguer quelques tendances principales, notamment :

- la diversification des exploitations en fonction de leur positionnement sur le marché (où a eu lieu la polarisation en exploitations travaillant principalement pour satisfaire leurs propres besoins et les autres produisant pour les besoins du marché)² ;
- la polarisation de la structure dimensionnelle des exploitations, où disparaissent progressivement les groupes de taille moyenne ;

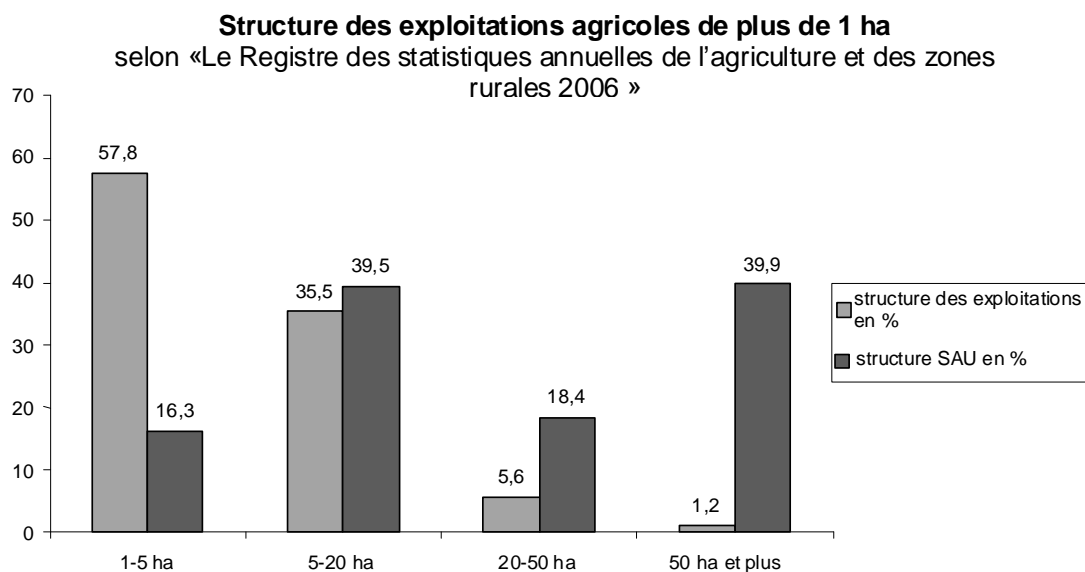
¹ (ndr) Professeur à l'Institut du développement de la campagne et de l'agriculture, Académie Polonaise des Sciences (IRWiR PAN), e-mail : m.halamska@uw.edu.pl

² En 1988 dans le groupe de 5-15 ha se situaient 40,5% d'exploitations, couvrant 56,7% des terrains agricoles, en 2002 - 21,1% avec l'exploitation de 36,6% des terrains agricoles.

- la concentration des terres dans les grandes exploitations. En 2005, près de 3/5 des surfaces agricoles appartenaient à des exploitations de plus de 20 ha³.

Toutes les caractéristiques de l'agriculture polonaise indiquent la grande diversification de ce secteur. Il est constitué d'éléments ayant des caractéristiques, des règles et des objectifs de fonctionnement différents. En toute connaissance de cause, on peut constater que l'agriculture polonaise est une agriculture duale.

Mais ce n'est pas une dualité nouvelle, la dualité contemporaine a une base structurelle très ancienne. Pour ne pas trop entrer dans les détails, il suffit de rappeler que la Pologne de la période de l'entre-deux-guerres est l'exemple type du pays où la question agricole dans son aspect le plus classique est très présente. La réforme agraire, entreprise en deux fois, n'a pas réussi à résoudre ce problème. À l'époque de la République Populaire de Pologne la dualité de l'agriculture a gagné de nouveaux aspects, conditionnés en partie par les changements territoriaux dont la ligne principale de séparation passait entre ce qu'on a appelé l'agriculture socialiste (PGR - Exploitation Agricole Nationalisée et RSP - Coopérative Agricole de Production) et l'agriculture individuelle, privée.



La nouvelle dualité de l'agriculture polonaise a aussi deux racines historiques. Il y a de nombreuses particularités caractérisant ces presque 3 millions d'exploitations agricoles

³ Dans les exploitations de > 15 ha en 1988 il y avait 19,9% terrains agricoles, en 2002 - 43,0%.

statistiques en Pologne (exploitations sans production et avec la production, petites et grandes, etc.) mais l'importance primordiale pour cette distinction dépend de la méthode et des objectifs de l'économie qui déterminent le moyen d'intégration des exploitations à l'économie nationale. Dans l'économie de marché, l'attitude des exploitations agricoles envers le marché dresse une ligne de séparation. Ici, les statistiques sont très significatives : 20% des exploitations existantes actuellement fournissent 80% de la valeur des produits agricoles, 50% des exploitations 15% de la valeur des produits, 30% des exploitations - 5% [Baum, Wielecki, 2007 p.28].

2 - Agriculture polonaise : caractéristiques et différences essentielles

Participation de l'agriculture et al. en PNB (en %)



La production agricole vendue - zlotys/ha



Un indice synthétique de la position de l'agriculture dans l'économie polonaise sera sa part dans le produit national (env. 5%) et la valeur de la production vendue pour 1 ha de la SAU (en moyenne 1945 PLN), ce qui démontre en même temps la force des liaisons de l'agriculture avec l'économie du marché.

Les deux cartes ci-dessus illustrent les différences régionales. La part la plus élevée dans le produit régional brut est visible dans les deux voïvodies à l'est de la Pologne - Podlaskie et Lubelskie - et deux du centre - Kujawsko-Pomorskie et Świętokrzyskie. La

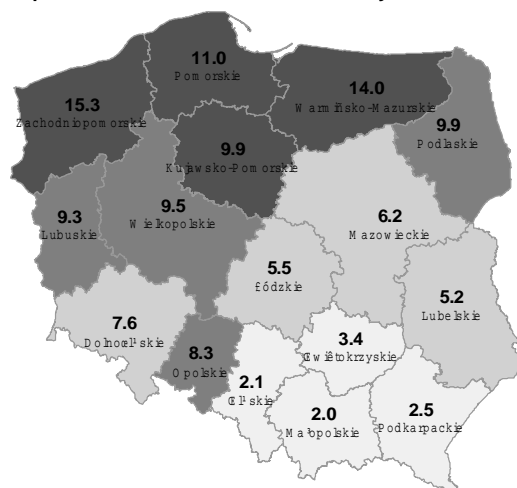
part la moins élevée dans le produit régional brut est visible dans les voïvodies du sud. C'est une mesure relative de la force de l'agriculture, puisque l'importance de cette participation dépend non seulement de la puissance des autres secteurs économiques de la région, mais aussi de la dimension du produit régional brut, donc de la richesse de la région. Une image quelque peu différente de l'importance de l'agriculture et de son intégration avec l'économie est donnée par la valeur de la production vendue par hectare. L'agriculture la plus forte, l'agriculture de marché, se situe au centre (dans les voïvodies de Wielkopolskie, Kujawsko-Pomorskie et Łódzkie) et au nord-est du pays (Podlaskie). Le pôle de l'agriculture mal intégrée au marché, avec une productivité basse est aussi bien distinct. Ce type apparaît dans les trois voïvodies du sud-est (Świętokrzyskie, Małopolskie, Podkarpackie).

Tableau 1. Exploitations agricoles en 2005.

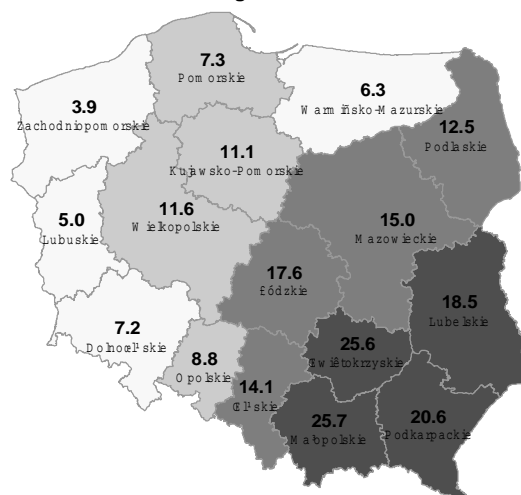
Types d'exploitation	Exploitation en 000	Structure en %	SAU en 000 ha	Structure de la SAU en %
Exploitations agricoles, dont :	2 733,4	100	15 906,0	100
Sans production agricole	260,6	10,3		
< 1 ha	946,7	34,6	378,4	2,4
> 1 ha	1 786,7	65,4	15 527,6	97,6
Exploitations > 1 ha dont :	1 786,7	100	15 527,6	100
1-5 ha	1 032,3	57,8	2 533,8	16,3
5-20 ha	633,5	35,5	6 127,0	39,5
20-50 ha	99,2	5,6	2 857,0	18,4
50 ha et plus	21,5	1,2	6 163,2	39,9

Source : selon le « Registre des statistiques annuelles de l'agriculture et des zones rurales en 2006 ».

Les exploitations individuelles - surface moyenne de SAU



Travailleurs dans l'agriculture/ 100 ha SAU



Actuellement il y a en Pologne environ 2 700 000 exploitations. Plus de 250 000 sont des « exploitations statistiques », figurant dans les registres sans réaliser une production agricole quelconque. À peu près 1 million d'exploitations possèdent une superficie inférieure à un hectare et peu nombreuses sont les exploitations de cultures « *hors sol* » ou les exploitations horticoles. Environ 1 750 000 exploitations ont une superficie supérieure à un hectare. Dans le passé de telles exploitations étaient les seules considérées par les statistiques comme exploitations agricoles; actuellement la superficie d'un hectare n'est pas exigée pour enregistrer l'exploitation dans le système IACS. Cette statistique montre le morcellement des exploitations, la participation des différents groupes dans la structure et dans l'exploitation des terres agricoles.

Un indice synthétique de ce morcellement est la surface moyenne des terrains agricoles - environ 6 ha/exploitation. Le morcellement de cette structure est en partie la cause du taux élevé d'emploi dans l'agriculture - environ 13 UHTA/100⁴ha. Ces deux indices : la surface moyenne d'exploitation et le nombre des travailleurs par 100 ha dans les terrains agricoles diffèrent considérablement selon les régions. Les deux cartes montrent deux types de « Pologne agricole ». La Pologne des exploitations relativement importantes et d'un emploi modéré dans l'agriculture, et la Pologne des petites exploitations avec un grand nombre de personnes travaillant dans l'agriculture. La frontière entre ces deux types de la Pologne agricole passe en diagonale, du nord-est au sud-ouest. Deux voïvodies constituent une sorte de modèles opposés : *zachodniopomorskie* avec l'exploitation moyenne de la surface de 15,3 ha et 3,9 UHTA par 100 ha et la voïvodie *malopolskie* avec l'exploitation moyenne de 2 hectares et 26 UHTA par 100 ha de la SAU.

Vu les informations ci-dessus - la surface moyenne de l'exploitation en Pologne, un grand nombre des petites exploitations inférieures à 5 ha, leur concentration régionale, le problème des petites exploitations en Pologne n'est pas un problème fictif, irréal. Ces exploitations donnent un caractère particulier à l'agriculture polonaise, elles créent son

⁴ UHTA Personne employée à plein temps, ce qui correspond à 2 120 heures par an.

image, même si elles ne sont pas un facteur décisif dans la production agricole et dans l’approvisionnement du pays en produits alimentaires. On peut dire que les petites exploitations en Pologne sont, avant tout, une catégorie sociale (et politique) et non pas une catégorie productive et économique.

3 - Petites exploitations : ébauche d’une définition et caractéristique du phénomène.

La notion descriptive « petite exploitation » est une notion relative et peut être comprise de manière différente. D’après la définition utilisée, l’ampleur de ce phénomène et ses traits sociaux changent. Le mode le plus facile pour distinguer ce groupe, avec la définition existante de l’exploitation agricole, est bien sûr, la surface de l’exploitation, même si la définition de la limite supérieure est, évidemment, arbitraire. Indépendamment des facteurs subjectifs, cette limite, sur le plan historique, change et dépend du caractère, du système et du mode de production.

Tableau 2. Petites exploitations réalisant une production agricole. Paramètres de base.

	0 - 5 ha	0 - 1 ha	1 - 5 ha
--	----------	----------	----------

Nombre d'exploitations agricoles	1 729 981,0	768 375,0	961 606,0
Nombre d'exploitations individuelles	1 729 568,0	768 293,0	961 305,0
Surface moyenne d'exploitation	1,98	0,64	3,04
Surface moyenne des terrains agricoles	1,55	0,42	2,47
Jachères, % d'exploitations		8,2	11,4
Culture des céréales, % d'exploitations		32,4	48,3
Culture des pommes de terre, % d'exploitations		34,6	58,4
Cultures maraîchères sous abris, N d'exploitations		5 895,0	9 391,0
Élevage des bovins, % d'exploitations		3,5	28,8
Élevage des porcins, % d'exploitations		4,3	23,9
Tracteurs, % d'exploitations		7,7	30,4
Moissonneuses - Batteuses, N d'exploitations		586,0	9 328,0
Part des foyers, pour lesquels la base des revenus constituent les revenus (50% et plus) de :			
- activité agricole		5,9	6,9
- travail salarié		39,0	35,2
- activité hors agriculture		4,6	6,2
- retraites et pensions		44,7	28,4
Part des fermiers ayant reçu une formation agricole (en %)		20,5	34,6

Source : Calculs propres selon « Le registre des statistiques... en 2006 ».

Admettant qu'aujourd'hui en Pologne cette limite représente une surface de 5 hectares, selon les statistiques susmentionnées nous avons 1 979 000 exploitations de ce type (72% de l'ensemble des exploitations, dont 1 032 000 exploitations de surface entre 1 et 5 ha) occupant 18,7% de la SAU du pays. En rajoutant la condition de réaliser la production agricole, nous obtenons 1 730 000 exploitations jusqu'à 5 ha (70% de l'ensemble des exploitations réalisant la production agricole) dont 962 000 exploitations de la surface entre 1 et 5 ha. Cela signifie que dans le groupe à la surface la plus petite (jusqu'à 5 ha) se situe la majorité (149 000 pour 260 000) des exploitations uniquement statistiques : une exploitation sur huit a un caractère purement formel et statistique.

Cette collectivité statistique d'exploitations minimales (se composant pour 99,98% des exploitations individuelles) se divise en deux groupes bien distincts: le groupe de micro-exploitations dont la surface ne dépasse pas 1 ha et les exploitations d'une surface entre 1 et 5 ha. Même si une petite partie de ces micro-exploitations semble prendre au sérieux son activité agricole (par exemple les cultures maraîchères sous abri, cultures de légumes de plein champ) et que cette activité est pour certains foyers une source importante de revenus (pour 6% des familles c'est le revenu de base), il est difficile, même avec la meilleure volonté, de considérer ces établissements comme des exploitations agricoles, même celles qui produisent uniquement pour les besoins

familiaux, car seulement dans une exploitation sur trois il y a de la volaille et une sur trois cultive des pommes de terre. Dans la plupart des cas, ce sont des parcelles-domiciles, trop grandes pour être des jardins potagers, dont l'aménagement (façonnage, semailles) pose trop de problèmes aux propriétaires. Les vraies petites exploitations sont donc des exploitations d'une surface entre 1 et 5 ha, dont il y a, à peu près, un million. Avec leurs cultures et élevages, elles ont un caractère purement agricole. Seulement une partie d'entre elles continue de fournir une source principale de revenus de la famille, même si dans le groupe des foyers vivant dans ces petites exploitations agricoles il y a relativement moins de personnes pour lesquelles la source de revenus est le travail salarié, la pension de retraite ou d'invalidité. Il y a donc ici relativement un plus grand nombre d'exploitations réunissant des revenus provenant de différentes sources ; on observe un groupe assez important de 8% d'exploitations disposant d'« autres » sources de revenus.

D'autres critères permettant de distinguer les petites exploitations, ont un caractère plus complexe. Wojciech Józwiak [2007] qui s'occupe des exploitations les plus petites, les distingue à l'aide de surplus standard direct, qui est la mesure employée dans les pays de l'UE pour définir la dimension économique des exploitations. Son montant s'exprime en ESU, équivalent de 1200 €. Elles sont considérées en tant que petites exploitations - au sein de l'UE comme minimales - puisque leur surplus standard direct est inférieur à 2 ESU. De cette manière, on distingue le groupe de 1 430 000, ce qui en 2002 constituait 67,5% de l'ensemble des exploitations réalisant la production agricole⁵.

Ces exploitations occupent 31% des terrains agricoles du pays et donnent du travail à 880 000 personnes environ. Elles sont petites (voir tab. 3) et mal équipées. Elles ont des méthodes de production très spécifiques, dont les caractéristiques semblent contradictoires : à peu près la moitié d'entre elles (45%) s'occupe uniquement de la production végétale, ce qui, avec la surface moyenne, indique une simplification considérable de la production. En même temps ces exploitations démontrent un apport énorme de travail pour l'unité de la surface, 624 heures pour 1 ha des terrains agricoles, ce qui représente le double de la moyenne nationale. Vu la structure de la production agricole dans les petites exploitations (voir tab. 2), c'est un phénomène difficile à

⁵ Ces chiffres sont approximatifs, car pour Józwiak en 2002 il y avait 2 172 200 exploitations réalisant la production agricole, tandis que le « Registre des statistiques annuelles de l'agriculture et de l'économie alimentaire 2006 » informe qu'en 2005 il y avait en Pologne 2 472 830 d'exploitations agricoles individuelles, réalisant une activité agricole.

expliquer qui signifie que les fermiers surestiment le nombre d'heures ou bien que le rendement est très bas.⁶ C'est confirmé aussi par la surface des friches, occupant plus de 20% de la surface de terres arables. La constatation que 45% de ces exploitations présente une activité économique très faible et 25% faible et seulement « environ 30% des plus petites exploitations fonctionne en utilisant pleinement (ou presque) le potentiel de production dont elles disposent » [Józwiak 2007 p. 35], paraît tout à fait justifiée.

Tableau 3. Quelques caractéristiques des exploitations ayant un potentiel économique allant jusqu'à 2 ESU en 2002.

	Exploitation
--	--------------

⁶ Józwiak [2007, p. 33] voit deux raisons ce phénomène : une grande part des secteurs de production agricole et des techniques de production demandant un grand nombre d'heures de travail, ce qui paraît une interprétation un peu trop forcée.

	< 2 ESU	Moyenne du pays
Surface moyenne de la SAU	2,22	7,84
Exploitations avec location de terre, en %	2,9	6,9
Exploitations avec tracteur, en %	27,2	48,5
Employés à plein temps par exploitation	0,6	1,0
Travail humain en h/ha de la SAU	624,0	367,0
Revenus moyens de l'exploitation en PLN	1 224,0	9 649,0
Revenus moyens par 1 ha des terrains agric. en PLN	613,0	1231,0
Pour une h de son propre travail en PLN	0,94	4,46
Part des aides dans les revenus	70,6	55,3
Exploitations avec pertes, en %	44,0	35,2
Part des revenus obtenus hors exploitations, en %	90,5	72,9
Part des foyers, pour lesquels la base des revenus est constituée par des recettes (50% et plus) provenant de :		
- activité agricole	9,4	28,0
- travail salarié	31,7	24,4
- activité non agricole	5,4	4,3
- retraites et pensions	39,2	29,2
Part des fermiers ayant reçu une formation agricole (en %)	30,4	42,4

Source : élaboration propre selon Józwiak, 2007.

Tableau 4. Exploitations individuelles selon le potentiel économique

Groupes économiques d'exploitations	Nombre en mille	%	Potentiel économique en ESU
Économiquement viables	463,1	18,7	> 4
Économiquement moyennes	994,7	40,2	< 4
D'autoconsommation	1 015,0	41,1	< 2
Total	2 472,8	100,0	

Source: selon : Zegar 2007.

Tableau 5. Exploitations d'autoconsommation - paramètres de base

Caractéristiques d'exploitations	D'autoconsommations	Présentes sur le marché	Total
Surface moyenne d'exploitation	2,74	8,79	6,31
Surface moyenne des terrains agricoles	2,20	7,89	5,55
Jachères (% des terrains agricoles)	12,7	3,4	4,7
Personne employée à temps complet ⁷ par exploitation	0,63	1,04	0,87
Personne employée à plein temps par 100 ha des terrains agricoles	28,3	13,2	15,6
Travailleurs >65 ans (en %)	19,8	11,8	14,9
Exploitations avec revenus hors agriculture (%)	92,2	72,4	80,6
Exploitations avec retraites et pensions (%)	53,1	35,7	42,8

Source : selon Zegar 2007.

En analysant le groupe d'exploitations d'autoconsommation, donc celles qui destinent plus de la moitié de leur production à leurs propres besoins [Zegar 2007], Józef Zegar a choisi un autre critère de distinction pour les petites exploitations. C'est un critère complexe car il comprend les objectifs du fonctionnement de l'exploitation. Dans ce cas c'est, avant tout, la production pour ses propres besoins (principalement ou exclusivement) qui caractérise les exploitations paysannes. L'analyse de ce groupe, même si elle n'est pas basée directement sur le critère de la taille d'exploitation reflète bien le caractère de ce groupe important des petites exploitations polonaises. Dans la plupart des cas ce sont des exploitations d'une petite surface, disposant d'autres sources de revenu, hors agriculture. Je considère donc qu'elles peuvent être appelées *quasi paysannes*, ce qui, d'une part évoque l'aspect rationnel (l'objectif) de leur fonctionnement, et d'autre part l'apparence de leur caractère paysan, vu les autres sources de revenu déformant la logique classique de l'économie paysanne [Halamska 2005].

La base pour distinguer ces groupes était l'ensemble des 2 472 000 exploitations réalisant une activité agricole, 18,7% c'est un groupe d'exploitations puissantes, viables, dont la production annuelle vendue est supérieure à 4 ESU. Le deuxième groupe important (2/5 de la population) est constitué par de petites exploitations au

⁷ Personne employée à plein temps = 2 120 heures du travail par an

potentiel moyen. Néanmoins, les exploitations d'autoconsommation sont les plus nombreuses ; la totalité ou la majorité de leur production est destinée aux besoins du foyer.

Les exploitations d'autoconsommations, quasi paysannes, qui constituent plus de 2/5 de la totalité d'exploitations agricoles en Pologne, travaillent sur 16% des terrains agricoles et absorbent, à peu près, 30% de la main-d'œuvre agricole. Leur surface est petite, elles sont économiquement faibles, réalisent une production végétale extensive et une production animale minimale. En même temps, elles disposent d'un certain capital de production (bâtiments, parfois machines) qui n'est pas bien utilisé et qui subit une dépréciation.

Elles diffèrent considérablement, aussi bien des exploitations moyennes en Pologne que des exploitations viables. Ce sont, avant tout, les indices d'emploi en agriculture pour 100 ha de la SAU et le taux des agriculteurs à l'âge de la retraite. Il faut relever que l'activité hors agriculture des familles-proprétaires de ces exploitations est importante avec une part considérable des personnes travaillant hors de l'agriculture et des retraités. Dans ce groupe, les revenus de seulement une famille sur douze proviennent principalement de l'agriculture. Avec ce seul critère comme base uniquement un foyer sur douze est un foyer d'agriculteurs.

Les petites exploitations en Pologne, les exploitations quasi paysannes, représentent avant tout un problème social. Près de 3,7 millions de personnes (10% de la population) sont liées à ces exploitations, dont environ 2 millions y travaillent d'une manière ou d'une autre, mais uniquement 8% des familles vivent dans ces exploitations, au niveau de vie relativement bas certainement, avec ce que leur apporte l'activité agricole. C'est une collectivité assez bien éduquée, mais elle n'est pas intéressée par l'agriculture, ce que prouve le niveau d'éducation agricole assez bas parmi les chefs de ces exploitations.

Tableau 6. Différenciation régionale de l'agriculture quasi-paysanne

	1	2	3	4	5	6	7
Toute la Pologne	41	16,2	2,20	5,82	13,2	1945	5,0
Voïvodie Dolnośląskie	38	11,5	1,92	7,59	7,2	1549	3,0
Voïvodie Kujawsko-Pomorskie	29	6,1	1,98	9,89	11,1	2679	8,3
Lubelskie	33	15,4	2,35	5,21	18,5	1556	8,4
Lubuskie	47	20,0	3,35	9,26	5,0	1523	5,7

Łódzkie	29	14,0	2,78	5,49	17,6	2353	6,8
Małopolskie	60	42,5	1,51	2,00	25,7	1131	3,0
Mazowieckie	25	14,6	3,70	6,15	15,0	2056	4,1
Opolskie	42	9,9	1,46	8,32	8,8	1931	5,8
Podkarpackie	66	44,6	1,67	2,50	20,6	820	3,3
Podlaskie	27	10,6	3,88	9,87	12,5	2267	12,2
Pomorskie	38	14,4	3,69	11,03	7,3	1354	3,4
Śląskie	56	31,7	1,29	2,14	14,1	1516	1,3
Świętokrzyskie	39	23,0	2,37	3,43	25,6	1221	7,7
Warmińsko-Mazurskie	37	9,3	3,16	14,03	6,3	1969	4,8
Wielkopolskie	28	10,9	3,17	9,48	11,6	3302	5,8
Zachodniopomorskie	40	7,3	2,11	15,27	3,9	1411	5,8

Source : Zegar 2007 d'après : « Le registre des statistiques... 2006 »

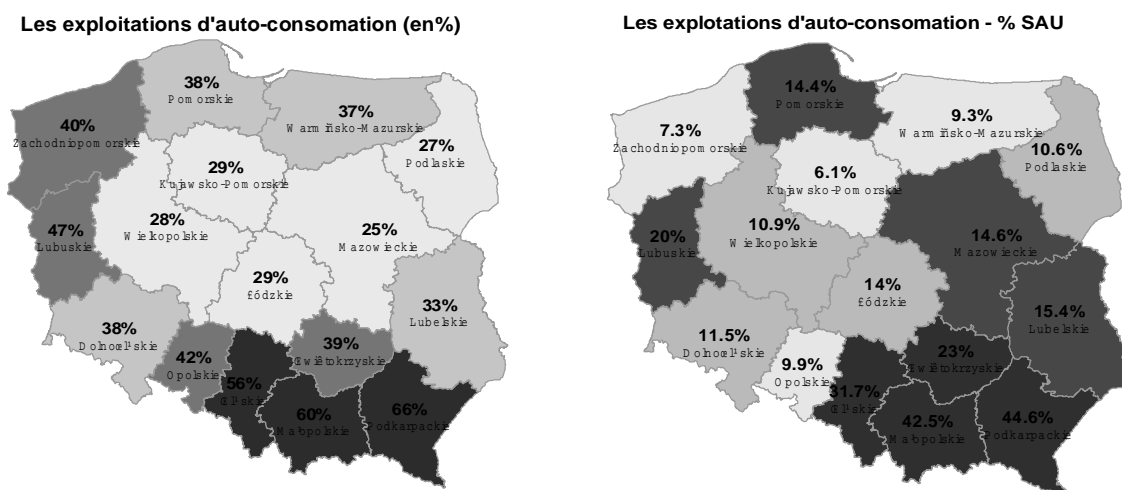
Légende: 1 - pourcentage d'exploitations quasi paysannes; 2 - pourcentage de la SAU, occupés par les exploitations quasi-paysannes; 3 - surface moyenne de la SAU de l'exploitation quasi paysanne; 4 - surface moyenne de la SAU de l'exploitation individuelle; 5 - personnes employées à plein temps par 100 ha; 6 - valeur de la production vendue par 1 ha; 7 - pourcentage de PNB provenant de l'agriculture.

La localisation des exploitations quasi paysannes est très diversifiée. Il paraît qu'il existe plusieurs types de présence de ces exploitations. Nous pouvons y distinguer :

- 1) les régions où les petites exploitations, quasi paysannes dominent et donnent un caractère particulier aux régions rurales. Peuvent servir d'exemple les voïvodies Małopolskie et Podkarpackie, où parmi les petites exploitations (colonne 4) les exploitations d'autoconsommation, quasi paysannes, dominent dans la structure (60% et 66%, colonne 1) et occupent une partie significative des terrains agricoles (colonne 2). Elles absorbent une grande quantité de la main-d'œuvre agricole. Pour compléter la caractérisation de ce type de présence, il faut parler des liens faibles de l'agriculture de cette région avec l'économie (colonne 6) et sa faible position dans ses cadres (colonne 7). La voïvodie Świętokrzyskie se rapproche de ce type;
- 2) les régions où les exploitations d'autoconsommation quasi paysannes sont un complément d'une structure agraire relativement saine. Nous avons à faire à cette situation à l'Ouest et au Nord de la Pologne - dans les voïvodies Dolnośląskie, Lubuskie Zachodniopomorskie, Warmińsko-Mazurskie. Leur part dans la structure des exploitations est assez considérable (env. 40% - colonne 1), mais leur part dans la SAU est relativement petite (environ 10% - colonne 2). Ces petites exploitations sont entourées des grandes, où le taux d'emploi est bas, la production des marchandises assez importante (colonne 6) et l'agriculture forte (colonne 7);

3) les régions où les exploitations d'autoconsommation quasi paysannes sont marginales par rapport à l'agriculture intensive. L'exemple - Wielkopolska, Kujawy, Ziemia Opolska et Podlasie. Relativement peu nombreuses (colonne 1), les petites exploitations d'autoconsommation (colonne 3) occupent un pourcentage faible de la SAU (colonne 2), ce qui fait qu'elles ne peuvent pas influencer les indices élevés de la production de cette agriculture et sa forte intégration avec l'économie (colonne 6). En même temps, ce sont des régions où l'agriculture joue un rôle important dans l'économie régionale.

La diversification spatiale du phénomène est visible sur les cartes ci-dessous.



4 - Nouvelles tendances des changements après 2004

À partir de 2004, la date de l'accès de la Pologne à l'Union européenne, dans l'agriculture polonaise apparaissent de nouvelles tendances dans les changements. L'intégration à l'UE a apporté à l'agriculture :

a) stabilisation et prévisibilité dans la politique agricole, la nécessité de planifier à long terme, et dans ce contexte l'incapacité polonaise à faire des plans stratégiques de long terme s'était manifestée (manque des objectifs stratégiques du développement rural) ;

b) aide financière sous forme des paiements directs et financement de programmes pour les terrains ruraux et l'agriculture (programme du Développement des Zones Rurales, Programme Sectoriel Opérationnel) ;

c) nécessité des changements au niveau de la législation et des institutions.

Les effets actuels peuvent être présentés, comme le fait Jerzy Wilkin [Wilkin 2006] sous forme d'effets psychologiques, régulateurs et matériels. Nous nous concentrons sur les effets matériels, qui peuvent être divisés en effets matériels dans l'agriculture et effets matériels pour les agriculteurs. Après l'année 2004 les spécialistes en économie estiment que la position de l'agriculture dans l'économie nationale s'est renforcée [Poczta, 2006] Nous observons aussi les différents symptômes de « l'activation » (très souvent purement formelle) des exploitations agricoles: la baisse de participation des exploitations sans la production agricole, le nombre croissant d'exploitations enregistrées dans le système IACS et des bénéficiaires de l'aide directe ainsi que les changements dans la structure de la production agricole, avant tout dans la structure de la production végétale.

L'effet matériel pour les agriculteurs est, avant tout, la croissance de leurs revenus provenant des aides directes. L'amélioration de la situation financière révèle des effets psychologiques (bonne morale) et sociaux, car elle diminue la marginalisation des agriculteurs et fait baisser le risque de leur exclusion sociale. Indirectement, elle a un impact sur la future désagrégation des zones rurales, vu qu'une partie des moyens est destinée à l'éducation des enfants. Cette amélioration de la situation matérielle et psychologique des habitants des zones rurales liés à l'agriculture a diminué les tensions sociales existantes. Elle a, néanmoins, des effets potentiellement négatifs : elle fait subsister à la campagne un groupe de population dépendant de toutes sortes d'appuis, ce qui peut mener à la transformation de certaines régions en « ghetto social ».

De quelle manière les petites exploitations participent-elles à ces transformations, comment profitent-elles des effets d'intégration? Je voudrais signaler ici quatre problèmes qui me semblent être très importants :

1) les petites exploitations sont, sensiblement, les animateurs d'« activation »[»] susmentionnée: ce sont elles qui ont entrepris différents types de production agricole pour toucher les aides directes, ce sont elles qui se sont enregistrées, après une année

de retard, dans le système AICS. Je me permets, néanmoins, de formuler l'hypothèse que c'est une activation apparente ;

- 2) l'intégration à l'UE a apporté des résultats très positifs sur le plan social et psychologique, elle a causé l'amélioration de la situation financière des petites exploitations, elle a accru leur pouvoir d'achat même si elle n'a pas amélioré la condition et la vitalité de ces exploitations. Les analyses faites après la première année de fonctionnement dans les structures de l'UE montrent que la capacité d'accumulation des petites exploitations, jusqu'à 15 ha, malgré l'augmentation de leurs revenus, reste toujours négative ;
- 3) la participation des petites exploitations dans le « boom » de la production de l'agriculture polonaise est plutôt faible (vu leur participation dans l'approvisionnement du marché) et influe très peu sur les changements de la structure agricole en Pologne. Dans les années 2002 ;
- 4) 2005 leur nombre diminuait d'environ 30 mille par an, mais par contre actuellement nous observons leur renaissance ;
- 5) l'intégration à l'UE a renforcé (stabilisé) temporairement leur position, en assurant de plus une assistance sociale, mais en même temps elle a montré qu'en principe il n'y a pas de place pour ces exploitations dans le futur, parce qu'elles sont incapables de fonctionner en tant qu'opérateurs économiques (manque de capacité d'accumulation).

5 - L'avenir des petites exploitations : le problème de la rapidité des changements de la campagne polonaise.

L'avenir des petites exploitations polonaises est, avant tout, un problème politique. Quant à sa résolution, on peut développer deux hypothèses concurrentielles :

- l'hypothèse de la continuité, pour laquelle, jusqu'à présent, la situation sur le marché du travail était favorable - vu le taux de chômage important- le marché n'était pas capable d'absorber la main-d'œuvre libérée par l'agriculture. Il faut prendre en considération la qualité de la main-d'œuvre - mal formée et peu mobile. La conséquence du blocage du départ de l'agriculture était l'acceptation du chômage caché dans l'agriculture et la considération de la petite exploitation comme une

certaine forme de prestation sociale, complétant les retraites et pensions basses. Les autres arguments semblaient être à l'appui de la continuation: on a soulevé le fait que ces petites exploitations occupaient relativement peu de terrains agricoles, le transfert des terres vers les exploitations plus importantes serait coûteux, vu le morcellement et la hausse des prix des terrains.

Certains de ces arguments ne sont plus actuels, ou sont en train de se désactualiser. Cela concerne, par exemple le marché du travail, où le chômage diminue et la main-d'œuvre commence à manquer. À la demande du Ministre de l'Agriculture on a forcé une solution législative facilitant aux étrangers le travail saisonnier en Pologne. Pour l'instant personne n'a soulevé un autre problème de « financement » social des petits agriculteurs, ce qui leur permet d'entreprendre le travail saisonnier au noir, aussi à l'étranger. Les nouvelles analyses, réalisées en France montrent par exemple [Michalon 2007], que les travailleurs saisonniers polonais ont remplacé les maghrébins sur le marché français du travail et qu'ils sont très bien vus par les fermiers français, car ils ne demandent aucune prestation sociale (qui leur sont assurées probablement par le contribuable polonais avec les transferts à la KRUS [*la Caisse d'assurances sociales des agriculteurs*]) ;

L'hypothèse d'une accélération, qui pourrait être forcée par quelques actions fiscales, telles que le remplacement de l'impôt agraire par l'impôt cadastral, l'impôt sur le bénéfice général, la liquidation de KRUS et l'inclusion des agriculteurs dans la ZUS [*la Caisse d'Assurances Sociales Générales*]. Selon les experts ces opérations accéléreraient considérablement la restructuration de l'agriculture et en 15 ans diminueraient de moitié le nombre des petites exploitations.

Ce nombre important de petites exploitations est un vrai défi pour les gens qui s'occupent du développement rural. Comme ces exploitations existent et que leur présence à la campagne (et avant tout la présence d'un grand nombre de quasi-agriculteurs ou quasi-paysans) est un grand problème social en Pologne, on cherche pour elles la place et le rôle qui pourraient légitimer leur présence et leur persistance. Depuis plusieurs années, on a lancé la conception du développement multifonctionnel des zones rurales, consistant à encourager différentes activités hors agriculture. Cette conception a, néanmoins, ses limites, car le développement des petites entreprises à la campagne rencontre de nombreuses barrières, dont la plus importante est l'absence d'un vrai esprit d'initiative, ainsi que le goût du risque et le talent pour trouver des créneaux

porteurs de marché. À vrai dire de nombreuses petites entreprises créées à la campagne fonctionnent selon une logique typiquement paysanne, au lieu d'être gérées rationnellement; ce sont des entreprises orientées vers le marché local, peu innovantes.

La production des petites exploitations est peu significative à l'échelle globale, ce qui a été démontré au début de la présente analyse. Souvent, malgré les possibilités potentielles, elles ne satisfont même pas les besoins du foyer, ce qui est liée au changement du mode de vie. Le postulat préféré des spécialistes du développement rural (et celui de politiques !) est la production biologique. La production biologique en Pologne fait ses premiers pas et elle doit son activité aux subventions de l'UE. Il faut souligner, que les petites exploitations ne sont pas particulièrement prédestinées à ce genre de production. Dans la plupart des cas - comme le montre l'exemple du Portugal - ce sont les exploitations plus importantes, gérées par les fermiers hautement qualifiés, les exploitations assistées, sur le plan logistique, par les réseaux des fabricants et consommateurs. En Pologne, une exploitation écologique moyenne a une surface trois fois plus importante qu'une exploitation travaillant selon les méthodes conventionnelles [Niewiadomski 2006].

La fonction des petites exploitations dans la production n'est pas importante. Peuvent-elles donc jouer d'autres rôles résultant de la multifonctionnalité de l'agriculture, trouver leur place dans la protection de l'environnement, dans le maintien de sa condition et dans l'assurance du développement durable ? Les dernières analyses (Józwiak, 2006, Zegar, Wilk 2007) montrent que la qualité de leur service dans ce domaine est inférieure à celle des exploitations plus grandes et plus fortes : elles ont plus de jachères (plus de 1/5 des terrains agricoles), plus d'exploitations se limitent uniquement, soit à la production végétale, soit animale, et la plupart d'entre elles n'utilisent ni engrais chimique ni pesticides. Le rôle insignifiant des petites exploitations dans la protection de l'environnement confirme les analyses de l'agriculture socialement durable. Comme elles le démontrent, ces critères sont respectés, avant tout, par les exploitations plus importantes (deux fois plus grandes que la moyenne) et économiquement plus fortes.

Le problème de la place et du rôle social des petites exploitations est un problème complexe, surtout à cause de son poids politique. Les opinions de certains spécialistes qui considèrent que ces exploitations, et en premier, « les exploitations d'autoconsommation, sont un phénomène qui tendent à disparaître de l'économie

agricole », sont d'autant plus précieuses. « La base de l'agriculture polonaise est constituée d'exploitations agricoles, assurant aux foyers qui les exploitent la source dominante de leurs revenus. Le nombre de ces exploitations est estimé à 664 000 » [Zegar, Wilk 2007 p. 63]. Dans 10-15 ans environ 30% des petites exploitations peuvent se transformer de la sorte ce qui changera, sans doute, le paysage de la campagne polonaise.

Bibliographie

Baum, R., Wielicki W. (2007). Prognoza przeobrażeń w rolnictwie do 2030 roku w kontekście zrównoważonego rozwoju. *Wieś i Rolnictwo* nr 1, s. 19-32.

Halamska, M. (2005). 1. Polski „koniec chłopów” [w:] *Uwarunkowania i kierunki przemian społeczno-gospodarczych na obszarach wiejskich*. Instytut Rozwoju Wsi i Rolnictwa Polskiej Akademii Nauk, Warszawa, s. 107-132.

Halamska, M. (2007). Agrarne, ekonomiczne i społeczne zróżnicowanie wsi. [w:] Kojder A. (red.) *Jedna Polska. Dawne i nowe zróżnicowania społeczne*. Wydawnictwo WAM. Polska Akademia Nauk. Kraków, s. 367 - 409.

Józwiak, W. (2006). Funkcjonowanie i role społeczne najmniejszych gospodarstw rolnych, *Wieś i Rolnictwo*, nr 2, s. 29 -40.

Niewiadomski, K. (2006). Wybrane aspekty rozwoju rolnictwa ekologicznego w Polsce. *Wieś i Rolnictwo*, nr 2, s. 59-78.

Michalon, B. (2007). *La diversification de la main-d'œuvre agricole et les migrations postcommunistes*. Exposé à la conférence « Héritages et trajectoires rurales en Europe », Montpellier 6-7 septembre 2007.

Poczta, W. (2006). Przemiany w rolnictwie. [w:] *Polska wieś 2006. Raport o stanie wsi*. FDPA, Warszawa, s. 37-62.

Wilkin, J. (2006). Sami swoi? Polscy rolnicy w UE. [w:] *Polska wieś 2006. Raport o stanie wsi*. FDPA, Warszawa s. 9-21.

Zegar j. (2007). Kwestia gospodarstw samozaopatrzeniowych w Polsce. *Wieś i Rolnictwo* nr 1(134), s. 33 - 57.

Zegar, J., Wilk W. (2007). Zrównoważenia indywidualnych gospodarstw rolnych w świetle wybranych kryteriów [w:] *Z badań nad rolnictwem społecznie zrównoważonym* [4], IERiGŻ.